

MEMOIRE ET HISTOIRE

ANDRE LASSERRE

« Tout se passe comme si notre époque manquait de confiance en elle-même, et refusait que la sélection de ce qui doit rester ou disparaître de nos mémoires se fasse de manière spontanée. Ce phénomène est éclatant avec la notion de plus en plus prégnante du *devoir de mémoire*, ou comment la nécessité de connaître ou de se remémorer les tragédies de la Seconde Guerre mondiale, au premier rang le Génocide, s'est transformée en injonction impérieuse et permanente, partie prenante d'un nouveau système de références morales »¹.

Cette citation de Henry Rousso dans son ouvrage, *la Hantise du passé* situe le problème très actuel qui fait l'objet de cette communication et évoque les deux acteurs principaux du débat : les historiens et les opinions publiques. J'en ajouterai un troisième, les Etats, qui ne peuvent plus ignorer des contestations qui les touchent soit parce qu'ils figurent comme accusés, soit, plus généralement, parce qu'ils ne peuvent pas sous-estimer le poids de phénomènes qui concernent très directement les identités nationales. Ce ménage à trois dissimule plutôt mal que bien toute sorte d'ambiguïtés dont nous sommes les témoins... et les acteurs aussi en tant qu'historiens.

Ces derniers se trouvent en effet au centre du débat, puisqu'ils doivent donner la caution scientifique que réclament les courants adverses de l'opinion publique et les prétentions des gouvernements à incarner l'ordre, la pérennité de l'Etat et de la nation, ainsi que la vérité. Rôle flatteur sans doute, auquel nous ne sommes pas accoutumés, mais rôle ambigu aussi qui nous propulse bien loin du calme des dépôts d'archives. A cet égard, les lettres de lecteurs dans la presse ou les missives personnelles que plusieurs d'entre vous avez reçues témoignent de l'écart qui peut exister entre le travail scientifique et les attentes de la population. Dans les affaires de réfugiés, les contestations peuvent même prendre la forme d'un conflit de générations, celle qui a vécu la Seconde Guerre mondiale et celle qui n'a pas connu ses difficultés et ses responsabilités. En témoignent par exemple les protestations de la « communauté d'intérêts Suisse-2^{ème} guerre mondiale », liées probablement aussi à des convictions politiques. Ce groupement estime que par le rapport Bergier et d'autres travaux, le peuple suisse a été « humilié » ces dernières années. Il demande en outre aux autorités de « tout entreprendre pour qu'il [le peuple] retrouve estime de soi-même et confiance en soi »². Vous avez pu aussi constater que les critiques s'accompagnent très souvent d'un témoignage personnel, qui est en réalité l'essentiel

¹ ROUSSO, Henry, *La hantise du passé*, p. 15 Paris. 1998, 143 p.

² Cit. de la pétition in *24 Heures*, 7.7.2000.

pour son auteur, témoignage qui doit permettre de rappeler la réalité du vécu. Bien sûr, cette réalité doit primer sur les documents impersonnels de l'administration.

L'historien peut se sentir démuni devant ces souvenirs personnels, devant ces témoignages de la mémoire individuelle. Celle-ci s'inscrit le plus souvent du reste dans une mémoire collective qui fournit les cadres de référence. C'est en particulier le sociologue Maurice Halbwachs qui a analysé ce phénomène dans son ouvrage de 1950 « Mémoire collective ». Avec d'autres, il a permis le « divorce libérateur et décisif », selon les mots de Pierre Nora³, entre mémoire et histoire, deux termes trop longtemps synonymes.

Voici la définition de Pierre Nora : « La mémoire collective est ce qui reste du passé dans le vécu des groupes, ou ce que ces groupes font du passé. Groupes larges à l'échelle d'aires culturelles ou de nations, d'*idéologies* politiques ou religieuses ; familles plus étroites comme les générations ou les mouvements minoritaires, politiques, ouvriers, féminins. A ce titre, elles évoluent avec ces groupes dont elles constituent un lien à la fois inaliénable et manipulable, un instrument de lutte et de pouvoir, en même temps qu'un enjeu affectif et symbolique. La mémoire historique est unitaire. Elle est le fruit d'une tradition savante et « scientifique », elle est elle-même la mémoire collective du groupe des historiens... La mémoire collective et globalisante et sans frontière, floue et télescopante, relève de la croyance qui n'assimile que ce qui la conforte elle-même. La mémoire historique, analytique et critique, précise et distincte, relève de la raison qui instruit sans convaincre »⁴.

Les éléments que je voudrais retenir de cette longue citation : d'abord l'objectif de la mémoire collective, qui est d'assurer la cohésion du groupe et son efficacité. Au niveau d'une nation, c'est particulièrement sensible durant les périodes de crises et plus particulièrement des guerres. Citons simplement à titre d'exemple un dessin du *Nebelspalter* lors de la tourmente de 1940 montrant Guillaume Tell sur son bateau en pleine tempête. Le commentaire : « heureusement, nous avons un bon pilote à bord ! ». Ce slogan résume toute une psychologie collective et vise à enraciner l'unité nationale dans une légende commune à tous et connue de tous. Le passé aide à structurer le présent, à fixer, justifier ou expliquer des comportements. Il n'en faut pas dénigrer l'utilité du reste. Une fois passé le gros de la tempête, le héros national ne sera plus d'un grand recours, par exemple dans les affaires de réfugiés. C'est ce que suggère la remarque de Pierre Nora sur le caractère manipulable des éléments de la mémoire collective où la fin justifie les moyens. Cela suppose le cas échéant que la mémoire implique l'oubli, la radiation des événements gênants. La mémoire de la Résistance en France en offre des exemples : devenue rapidement légende nationale encouragée par les gouvernements d'après-guerre à qui elle profitait de diverses manières, elle oubliait soigneusement les aspects négatifs, les trahisons, les incompréhensions dans la population, les réalités de la collaboration avec l'occupant, etc.

Retenons encore de cette citation de Pierre Nora que l'historien ne peut pas grand-chose quand il tente de redresser les arrangements de la mémoire collective ou

³ « *La nouvelle histoire* », ouvrage collectif publ. sous la direction de Jacques Le Goff, Paris 1978, p. 400.

⁴ Ibid p. 398 sq.

individuelle. Ses arguments fondés sur les documents, sur la raison, ou aujourd'hui sur les statistiques, ne convainquent pas. La mémoire se fonde bien plus sur l'irrationnel ou sur le vécu personnel interprété par son auteur. Il est vain d'espérer convaincre. Certains d'entre vous ont reçu comme moi des lettres de lecteur, disons peu courtoises, qui n'apportaient aucune preuve, aucun élément nouveau à la discussion sur le refuge et versaient tout naturellement dans la déclaration de foi ou volontiers l'invective.

Que dire alors du « devoir de mémoire » prôné par les victimes de la Shoah ou leurs descendants sous le thème du « jamais plus » ? Il interpelle directement les historiens puisque sur l'initiative de certains Etats ou même de tribunaux, ceux-ci sont appelés désormais à se prononcer, à apporter la « Vérité » comme des arbitres. Ils ne peuvent donc se dérober à leurs responsabilités, quitte à devoir équilibrer leurs réponses entre leurs convictions civiques, leur attitude devant le « politiquement correct », leurs sympathies et leur compassion pour les victimes et les constats résultant de l'analyse objective des documents.

Les interventions de l'Etat élargissent et alourdissent encore le débat en y ajoutant toute l'ambiguïté de ses relations avec les historiens : traditionnellement, aucun régime politique ne peut facilement faire fi d'une histoire et donc d'historiens. Il attend que ces derniers fournissent au régime les éléments d'une mythologie fondatrice et légitimante, d'une identité nationale, d'une adhésion populaire aux institutions, d'un patriotisme, si l'on veut recourir à un terme moderne. C'est l'origine de ce que Marc Ferro appelle « l'histoire institutionnelle »⁵. Comme l'écrit François Furet : « l'exaltation de la puissance ou de la conscience nationale reste l'une des grandes raisons d'être de l'histoire-récit, après avoir été, sans doute, son impulsion fondamentale : tous les peuples ont besoin d'un récit des origines et d'un mémorial de la grandeur qui soit en même temps des garanties de leur avenir »⁶.

Dans ces circonstances, durant des millénaires, les services rendus au pouvoir avec la complicité des divinités tutélaires ont été évidemment récompensés ; et je ne suis pas loin de penser que l'une de ces récompenses, c'est la place de choix que depuis longtemps l'histoire a occupée dans les écoles, les Universités et diverses institutions publiques.

Avec l'essor des sciences au XIXe siècle, l'historien a sans doute conquis son indépendance ou tout au moins son autonomie, mais a continué à occuper dans l'école un rôle domestique. L'Université, et plus directement encore l'enseignement populaire et préuniversitaire avec ses manuels plus ou moins étroitement contrôlés par l'administration et son système de nomination et de promotion ont maintenu un contrôle et souvent une mainmise étroite sur la transmission des vérités officielles. Evoquons simplement le rôle bien connu des instituteurs allemands ou français dans le développement des patriotismes, de l'exaltation de l'esprit militaire. Plus proches de nous, les historiens officiels ne manquaient ni en Union soviétique ni en Allemagne hitlérienne.

⁵ FERRO, Marc, *L'histoire sous surveillance*, Paris, 1985.

⁶ FURET, François, *L'atelier de l'histoire*, Paris, 1982 p. 75.

En Suisse, où la cantonalisation de l'enseignement complique les choses, on pourrait citer les relations personnelles qui liaient avant la Seconde Guerre mondiale le Conseiller fédéral Etter et l'historien fribourgeois Gonzague de Reynold. Elles se manifestent directement dans le fameux message du Conseil fédéral de 1938 sur la résistance spirituelle fondée sur les *constantes* de l'identité nationale. Ce message a eu un grand retentissement et joué un rôle important dans l'opinion à une époque difficile et périlleuse pour le pays. Il s'inscrit en fait dans un courant historique qui met les Alpes et leurs habitants au centre de l'histoire nationale : comme le dit le Message, « Le Gothard, montagne qui sépare et col qui unit ». Le massif alpin sur lequel s'est largement épanché de Reynold apparaît ainsi comme un rempart. Contre les ennemis, se dresse une forteresse à laquelle s'adosser en cas de danger d'invasion. En tant que col, le Gothard permet la communication entre des populations différentes et la coopération d'ethnies distinctes et originales. Les accidents du relief encouragent le fédéralisme. L'union dans la diversité. Dans la poésie des tribunes publiques et populaires, le granit alpin symbolise la volonté minérale du peuple des bergers de défendre à tout prix son indépendance. L'amalgame, le lien mystique entre les deux s'impose évidemment⁷.

A l'Exposition Nationale de 1939, dans le fameux *Dörfli*, par exemple, qui étend les vertus alpines à la campagne en général, on retrouve des thèmes analogues, mais plus précisément encore dans le *Réduit National* sur lequel se fonde la stratégie de l'armée durant la guerre. Cette stratégie résulte bien sûr de considérations militaires, mais s'inscrit clairement dans une idéologie obsidionale et nationale qui lui confère sa solidité.

Il ne faut pas médire des légendes où s'enracinent le patriotisme et la volonté populaire d'exister en tant que nation. Le rôle des historiens apparaît ici essentiel dans cette fixation, et n'est pas nécessairement le fruit d'une contrainte du pouvoir politique imposant une vision du passé qui lui convient. L'historien appartient à son époque et peut aussi fournir spontanément ses services à la mémoire collective. Comme le constatait le philosophe italien Benedetto Croce, « l'histoire est toujours contemporaine ». Elle l'est dans ses méthodes périodiquement réadaptées, elle l'est encore dans ses thématiques : ce n'est pas au lendemain de la dernière guerre que les historiens ont remis en cause l'histoire traditionnelle du pays durant les années 1930 à 1945. Qui s'intéressait alors par exemple aux trafics financiers abrités par la Suisse, ou même aux réfugiés ? Dans l'autosatisfaction du vécu avec ses difficultés et ses dangers, au milieu de cette mentalité d'assiégés, il pouvait y avoir alors quelques originaux bien sûr qui avaient une autre vision du passé récent, mais leur audience était réduite ou éphémère. Isolés ou peu écoutés, leur influence ne s'imposait pas ou pas durablement.

Il ne faut pas non plus médire des recherches faites dans cette atmosphère : des travaux sérieux et même critiques peuvent parfaitement s'inscrire dans une historiographie axée sur une thématique voulue par l'époque. Si l'histoire est toujours contemporaine, elle peut accorder ses prédilections à des sujets négligés ou

⁷ Cf. LASSERRE, André, « Le peuple des Bergers dans son 'Réduit national' », in *Erfundene Schweiz-La Suisse imaginée, bricolage d'une identité nationale*, Guy P. Marchal et Aram Mattioli, Zurich, 1992, pp.191- 206.

maltraités jusqu'alors. Plus que les travaux scientifiques, c'est les ouvrages de vulgarisation, les plus évidents, les plus influents, qui caressent les mythologies nationales.

Pour lever les ambiguïtés de ses relations avec les historiens, l'Etat peut insister sur la liberté laissée aux travaux qu'il commande. D'où le terme d'indépendante accolé à la commission elle-même ! L'historien Bonjour de son côté affirmait dans sa préface au rapport présenté au Conseil fédéral : « Il est réellement exceptionnel qu'un Etat se permette et puisse se permettre d'exposer ouvertement ce qu'il a fait. Les autorités ont obéi, non pas au désir de se justifier, mais à celui de faire connaître la vérité »⁸. Dont acte ; restons prudents quant à la portée des termes employés...

Devant les exigences de la mémoire et, le cas échéant, les mandats de l'Etat, l'historien peut se sentir embarrassé. Inutile ici de rappeler les exigences de la méthode historique qui vous sont assez familières. Je retiendrai juste deux éléments parfois négligés aujourd'hui : le premier, c'est de garder à l'esprit les objectifs de la recherche, qu'elle soit spontanée ou commandée ; décrypter la politique du refuge, pour nous limiter aux rapports demandés par des pouvoirs publics, ce n'est pas faire prioritairement l'histoire personnelle des réfugiés, même si cette dernière est tout aussi valable en soi, mais sert d'autres fins. Les sources et leur interprétation, même par la statistique, ne peuvent pas être les mêmes.

Deuxièmement, vous avez sans doute été frappés comme moi, par le recours à l'anachronisme de la part de certains historiens : la mémoire collective comme l'identité nationale des Suisses de 1940 ne peut pas être la nôtre. Ignorer ses motifs, la juger, la condamner même au nom de nos références et de nos critères actuels, de la phase actuelle de la mémoire collective, est un hommage séduisant et facile au politiquement correct, mais rien de plus. L'historien doit plutôt rétablir les distances entre le passé et le présent au lieu d'éterniser la présence du passé. Sans voiler celui-ci, elle n'a pas pour but d'obliger les vivants à se culpabiliser sans limite de temps. Les crimes d'Auschwitz ou de Srebrenica sont considérés comme imprescriptibles par le nouveau droit des gens. Faut-il pour autant qu'ils pèsent imprescriptiblement sur les héritiers qui n'en peuvent mais ?

Qu'on ne se méprenne pas : Il est discutable de condamner : qu'aurions-nous fait nous-mêmes il y a 55 ans ? Mais il faut démanteler le mythe de la surpopulation étrangère en Suisse durant la guerre : les indices objectifs n'abondent pas, loin de là, la statistique est impuissante à circonscrire le phénomène autant qu'à fixer un seuil d'intolérance.

Pour paraphraser Henri Rousso, après la guerre, les Suisses ont voulu vivre sans la mémoire de la politique du refuge ou de certaines pratiques bancaires. D'où la réaction actuelle *contre* ces comportements. Si l'historien peut aider à vivre *avec* cette mémoire, son action n'aura pas été inutile, scientifiquement et civiquement parlant. Le passé du présent est incontournable, mais ce n'est qu'en jaugant le passé selon ses normes et ses impératifs que le passé n'envahira pas le présent.

Débat

⁸ BONJOUR, Edgar, *Histoire de la neutralité suisse*, T. IV, Neuchâtel, 1970, p. 13.

Mlle Santschi : Vous montrez bien la différence qu'il y a entre votre démarche d'historien et notre démarche d'archivistes. Nous sommes restés, encore une fois, au ras des pâquerettes en accumulant des données, en proposant un certain nombre de pistes. Mais nous nous sommes en fait interdit tout récit historique pouvant donner l'impression que les Suisses ont été soit des méchants soit des gentils. Evidemment, nous jouions ainsi sur le velours, si je puis dire. En se contentant de faire un rapport qu'on a qualifié dans notre groupe de travail de purement archivistique et technique, c'est évident que nous ne prenions pas de risques. C'est pour cela que je n'ai reçu qu'une lettre. Un correspondant des Grisons qui a appris que la frontière genevoise était particulièrement poreuse, fut au fond très content de pouvoir produire son propre témoignage. Il est d'avis que nos statistiques ne sont pas complètes parce qu'elles ignorent toutes les personnes qui ont passé la frontière sans avoir été enregistrées. Ce correspondant possède un hôtel en Basse-Engadine, à mi-chemin entre la douane autrichienne et la douane suisse. C'était un lieu rêvé pour le passage ou pour abriter des juifs en fuite. Certains, dit-il, ont été abrités pendant toute la guerre, sans avoir jamais été déclarés à Berne.

M. de Tribolet : Je pense qu'il faut quand même se méfier de Gonzague de Reynold qui a vu le présent avec des lunettes du passé. Son présent s'arrêtait avant 1848. Ce qui nous a surpris dans tous ces remous au sujet de la Deuxième Guerre mondiale, c'est le fait que, tout d'un coup, on en ait voulu aux Suisses qui avaient jusque-là une telle bonne conscience. Je voudrais citer un seul témoignage, celui de Gérard Bauer que certains d'entre vous connaissent ici. Nous avons eu des discussions à propos de la « Mob ». Il s'avouait choqué par ce qui arrivait à la Suisse. Il m'a une fois dit que lui et ses compagnons qui étaient à la frontière ne savaient pas de quoi serait fait le lendemain. Après la guerre, alors qu'il était conseiller communal à Neuchâtel, en 1946, il fut envoyé à la Légation de Paris. Son épouse et lui-même estimaient qu'il fallait contribuer à la reconstruction de l'Europe. Ils devinaient tous les deux quelle serait l'autosatisfaction qui envahirait la Suisse après avoir échappé à deux guerres mondiales.

M. Lasserre : Je n'ai pas une tendresse manifeste à l'égard de Gonzague de Reynold et M. Bourgeois pourrait vous dire pourquoi. Mais il faut admettre que c'était un homme très largement reconnu pour ses qualités d'historien, mais aussi pour ses évidentes qualités littéraires. Il était marqué par ses idées politiques et son hérité nobiliaire qui remontait fort haut.

M. Bourgeois : Dans une lettre à Maurice Zermatten, Gonzague de Reynold qualifiait le père de M. Lasserre d'huguenot communisant. Disons qu'effectivement votre papa était un éveilleur de consciences.

M. Lasserre : Il était aussi historien, je précise.

Mlle Santschi : Il était féru de la Paix d'Aarau.

M. Lambelet : Je ne connais pas beaucoup de pays qui ne donnent pas dans l'autosatisfaction. Ce n'est donc pas le propre de la Suisse. Seule peut-être l'Allemagne ne donne pas dans l'autosatisfaction, mais il y a là des raisons.

L'Angleterre est parfaitement à l'aise avec son histoire, les Etats-Unis sont très contents d'eux-mêmes, etc. Quant à la notion de mémoire collective, j'aimerais quand même dire quelque chose d'élémentaire. Il est clair qu'elle peut varier dans le temps, mais encore faut-il qu'elle existe. Quand on dit *mémoire collective*, on parle d'une sorte de perception moyenne de l'histoire. Il faut cependant tenir compte des éléments statistiques, de la variance ou de la dispersion si vous préférez. Je ne suis pas du tout convaincu que, dans le cas de la Suisse, la dispersion n'ait pas été très forte. Par conséquent, parler de *mémoire collective*, c'est parler de quelque chose qui n'existe pas. Je vous donne un ou deux exemples. Prenez le petit livre de Pierre Béguin, *Le Balcon sur l'Europe*, 1950⁹. Il y est question des transactions sur l'or de la Banque nationale suisse. Ce n'est peut-être qu'un paragraphe, mais ça s'y trouve. Il est question du caractère odieux de certains refoulements. Où est l'autoglorification ? Qu'est-ce qui est alors représentatif ? Ce texte ou ce que disaient certains représentants de la « Mob » ? Je trouve que ce n'est pas scientifique de citer la *mémoire collective* et d'oublier la diversité qu'on observe tous les jours et qui peut encore changer. A ce sujet, j'ai trouvé une critique de la mémoire collective dans un livre que je recommande vivement, celui de Peter Novick, *The Holocaust in American life*¹⁰. C'est une notion qui est non seulement *a-historique*, mais *anti-historique*, pour reprendre l'idée d'un historien juif de l'université de Chicago.

M. Lasserre : J'aimerais préciser que cette mémoire collective, d'une manière générale avec une faible variance, a existé pendant la guerre. Ce qui est parfaitement naturel étant données les circonstances. Ensuite, il y a un aspect de la mémoire collective qu'on ne peut pas laisser de côté et qui répond partiellement à votre remarque. La mémoire collective est sélective et ignore les minorités. Si elle existe aux Etats-Unis, c'est en excluant les Noirs. Que font-ils alors ? Ils recherchent leur propre mémoire collective en Afrique. Pour définir son identité personnelle, on a besoin d'une mémoire collective. Les Noirs ne peuvent quand même pas compter sur celle des Etats-Unis. On pourrait multiplier les exemples de ces minorités qui, étant exclues du sentiment général parce qu'elles sont trop différentes, développent elles-mêmes leur propre identité. Il ne s'agit pas de faire une comparaison entre les Etats-Unis et leurs minorités noire ou indienne d'un côté et la Confédération helvétique de l'autre. Mais je pense que l'histoire globalisante - ou la mémoire collective de la Suisse - incluait aussi pendant la guerre des gens comme les Vaudois qui ont été des victimes de la Suisse pendant des siècles. Il faut rappeler que c'était un pays sujet. Mis partiellement en-dehors de cette mémoire collective, les Vaudois ont dégagé leur propre histoire. Il y a un livre qui a paru récemment sur l'histoire du canton de Vaud et qu'on n'a d'ailleurs jamais réussi à faire admettre dans les écoles. Mais c'est cette espèce de contre-histoire, très modérée, opposée à l'histoire officiellement admise, qui doit assurer la mémoire collective vaudoise. Curieusement, la mémoire collective qui se veut globalisante est en réalité discriminatoire vis-à-vis des groupes qui ne peuvent pas s'y intégrer.

Mlle Santschi : Vous parlez de la mémoire qui doit assurer la cohésion du groupe : il y a encore un autre élément. Il ne faut pas oublier que les acteurs de la Deuxième

⁹ BEGUIN, Pierre, *Le balcon sur l'Europe : petite histoire de la Suisse pendant la guerre 1939-1945*, Lausanne, 1950.

¹⁰ NOVICK, Peter, *The Holocaust in American life*, Houghton Mifflin, 1999.

Guerre mondiale en Suisse raisonnaient en référence à la Première Guerre qu'ils avaient vécue. Une grande mésentente était alors apparue entre germanophiles et germanophobes, séparant le pays en deux parties. La génération qui a vécu 14-18 a beaucoup souffert du rationnement mal organisé. Que lit-on à la fin de la Deuxième Guerre mondiale dans le manuel scolaire qui n'est pas encore celui de Georges-André Chevallaz, mais celui de Georges Michaud ? Ce dernier explique que pendant la Seconde Guerre mondiale, les Suisses ont pu se nourrir, se laver, c'est-à-dire vivre à peu près convenablement. Ils ont en outre assuré la cohésion nationale. C'était la conclusion de G. Michaud en comparaison évidemment avec ce qui avait été vécu en 14-18. Je pense que c'est un paramètre dont on doit tenir compte quand on juge cette période. Les soucis n'étaient pas les mêmes en 39-45 qu'aujourd'hui, ni encore en 14-18.

M. Perrenoud : Dans son dernier livre¹¹, Paul Ricoeur développe toute une réflexion sur la différence qui existe selon lui entre le *devoir de mémoire* et le *travail de mémoire*, réflexion qui me semble très importante pour les historiens.

¹¹ RICOEUR, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, 2000.